



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources naturelles

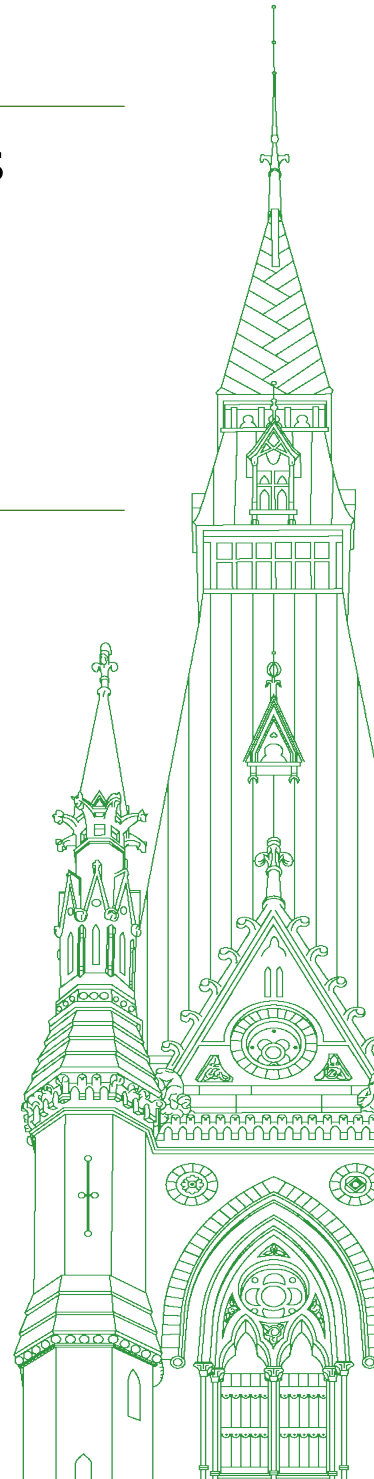
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 003

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le jeudi 25 septembre 2025

Président : Terry Duguid



Comité permanent des ressources naturelles

Le jeudi 25 septembre 2025

● (1100)

[Traduction]

Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)):
Bonjour, chers collègues, et bienvenue.

Je déclare la séance est ouverte.

[Français]

Bonjour à tous.

Je suis très heureux d'être parmi vous ici, ce matin.

[Traduction]

Je tiens tout d'abord à reconnaître que nous nous réunissons dans le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Bienvenue à la réunion n° 3 du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes. La réunion d'aujourd'hui se déroule dans un format hybride, conformément au Règlement. Les députés y assistent en personne, mais dans la deuxième heure, certains témoins y participeront à distance au moyen de l'application Zoom.

Avant de continuer, j'aimerais demander à tous les participants dans la salle de consulter les lignes directrices sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents acoustiques et les retours de son, de même que protéger la santé et la sécurité de tous les participants, plus particulièrement de nos formidables interprètes. Vous noterez également sur la carte un code QR, qui vous dirigera vers une courte vidéo de sensibilisation.

J'aimerais formuler quelques commentaires à l'intention des témoins, et évidemment, des députés. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Les personnes qui participent par vidéoconférence doivent cliquer sur l'icône du microphone pour activer leur micro, et le mettre en sourdine lorsqu'elles ne parlent pas. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent s'adresser à la présidence. Dans la salle, les députés qui veulent parler doivent lever la main, tandis que ceux qui participent sur Zoom doivent utiliser la fonction « Lever la main ». La greffière et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre, le Comité commence l'étude sur le développement des minéraux critiques au Canada. Un consensus a été atteint au Comité pour que nous commencions avec cette étude très importante pour le pays et pour vos concitoyens.

J'aimerais remercier la greffière d'avoir examiné la liste des témoins et d'avoir déjà communiqué avec certains d'entre eux. Nous avons un groupe complet de témoins aujourd'hui. Normalement,

nous nous limitons à trois témoins pour avoir plus de temps avec chacun d'entre eux.

Merci, chers collègues, d'avoir fourni une liste de personnes à convoquer. Ceux qui ont déjà siégé à des comités savent que nous laissons le soin à la greffière de communiquer avec les témoins, de les regrouper selon leur horaire en tâchant d'assurer un équilibre entre les partis, et de traiter tous les noms figurant dans la liste.

Sur ce, madame la greffière, je pense que nous pouvons passer aux témoins.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins. Les témoins du premier groupe viennent du ministère des Ressources naturelles: Mme Isabella Chan, sous-ministre adjointe principale, Secteur des terres et des minéraux, et Mme Kimberly Lavoie, sous-ministre adjointe, Nòkwewashk...

Kimberly Lavoie (sous-ministre adjointe, Nòkwewashk, ministère des Ressources naturelles): Nòkwewashk est le nom algonquin pour « foin d'odeur ».

Le président: ... Amanda Wilson, directrice générale, Direction de la politique et de l'analyse économique, et Andrew Ghattas, directeur principal, Centre d'excellence sur les minéraux critiques.

Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Je sais que mes collègues ont hâte de vous poser des questions. Votre temps commence maintenant.

Isabella Chan (sous-ministre adjointe principale, Secteur des terres et des minéraux, ministère des Ressources naturelles): Merci, monsieur le président.

Je remercie les membres du Comité de leur invitation aujourd'hui.

[Français]

Je vous remercie de nous donner l'occasion de nous exprimer aujourd'hui et de contribuer à votre étude sur les minéraux critiques.

● (1105)

[Traduction]

Je m'appelle Isabella Chan et je suis sous-ministre adjointe principale du Secteur des terres et des minéraux à Ressources naturelles Canada.

[Français]

Les minéraux critiques constituent le fondement sur lequel repose la technologie moderne.

[Traduction]

La demande croissante, la concurrence géopolitique accrue et la tendance au réarmement ont changé la donne concernant les minéraux critiques. Ils ne sont plus seulement des matières premières. Ce sont des actifs stratégiques essentiels à notre sécurité nationale et économique.

[Français]

Le Canada est doté d'énormes richesses en ressources naturelles réparties dans les régions riches en minéraux critiques d'un océan à l'autre, y compris dans les communautés rurales, éloignées et autochtones.

[Traduction]

Par exemple, le Canada détient l'une des plus grandes réserves connues de métaux des terres rares au monde, estimée à plus de 15 millions de tonnes en 2023. Le Canada est bien placé pour devenir un chef de file dans la production responsable, inclusive et durable de minéraux critiques, et la demande mondiale croissante pour ces minéraux représente une occasion unique pour le pays. Le Canada figure déjà parmi les cinq premiers producteurs mondiaux de 10 minéraux critiques, avec un potentiel d'expansion.

En 2023, le Canada comptait 46 mines de minéraux critiques et 31 installations de traitement, ainsi que 171 projets avancés liés aux minéraux critiques.

[Français]

La Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, lancée en décembre 2022, a établi une base solide pour le développement des minéraux essentiels au Canada.

Grâce à cette stratégie, l'approche pangouvernementale du Canada en matière de développement des minéraux critiques est collaborative, prospective, itérative et à long terme.

[Traduction]

Sa mise en œuvre nécessite la participation de 15 ministères et organismes fédéraux, ainsi qu'une collaboration avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones, l'industrie et d'autres partenaires canadiens et internationaux.

Au cours de sa première année de mise en œuvre, le Canada a déjà enregistré une augmentation de 15 % de la production nationale de minéraux critiques clés. Nous avons l'intention d'extraire, de transformer, de fabriquer et de recycler les minéraux critiques au Canada en développant chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement au pays, afin de maximiser la croissance économique et l'emploi.

Bloomberg New Energy Finance a régulièrement placé le Canada au premier rang, ou près du premier rang, de son classement pour sa chaîne d'approvisionnement des batteries et pour sa compétitivité globale dans la production de minéraux critiques.

Nous avons également annoncé le financement de divers programmes stratégiques qui contribueront à faire progresser l'industrie des minéraux critiques au Canada, y compris la collaboration avec les provinces et les territoires pour mettre en place des infrastructures permettant d'accélérer la mise en œuvre des projets miniers, notamment grâce au Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques de 1,5 milliard de dollars.

Le développement de chaînes de valeur des minéraux critiques offre également une occasion importante de faire progresser la réconciliation économique et de stimuler la croissance de l'économie autochtone grâce à la création d'emplois, de services et de possibilités de participation.

Dans le cadre du Programme de recherche, développement et démonstration pour les minéraux critiques, le Canada soutient la mise au point de nouveaux procédés et technologies et aide les promoteurs de projets à commercialiser leurs technologies. Par exemple, le gouvernement du Canada, en collaboration avec la Saskatchewan, a soutenu l'installation de traitement des terres rares à intégration verticale du Saskatchewan Research Council grâce à un investissement de 21 millions de dollars.

Le Canada a besoin de plus de mines et d'installations de traitement pour soutenir les industries nationales et aider ses alliés à diversifier leurs sources d'approvisionnement pour les applications à double usage. À cette fin, le gouvernement a adopté la Loi visant à bâtir le Canada en juin 2025 et a créé le Bureau de gestion des grands projets en août.

[Français]

Le Canada collabore également avec les pays alliés, afin de favoriser le développement de chaînes d'approvisionnement sécuritaires et non concentrées en minéraux critiques.

[Traduction]

Lors du sommet des dirigeants du G7 en juin, sous la présidence du Canada, les dirigeants ont annoncé le plan d'action du G7 sur les minéraux critiques et ont salué la création d'une nouvelle alliance pour la production de minéraux critiques afin de remédier sans tarder aux vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement, de promouvoir la coopération internationale entre les pays aux vues similaires, et de tirer parti des ressources du Canada pour devenir un fournisseur fiable et de premier plan.

Le Canada possède ce dont le monde a besoin. Ces minéraux ne sont plus seulement des moteurs économiques. Ils constituent des capacités stratégiques et des éléments clés de notre sécurité nationale et économique.

[Français]

Je vous remercie encore de votre invitation. C'est avec plaisir que mes collègues et moi répondrons à vos questions.

[Traduction]

Le président: Vous terminez vos cinq minutes à la seconde près.

Merci, madame Chan.

Chers collègues, nous allons maintenant passer aux questions et commencer par M. Martel pendant six minutes.

• (1110)

[Français]

Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Le Canada est très riche en minéraux critiques. Cependant, on entend dire que les projets miniers ont de la difficulté à voir le jour, que c'est toujours compliqué, que les délais sont interminables et qu'il y a énormément de bureaucratie. Tout ça décourage les investisseurs. Souvent, les projets n'aboutissent pas. Nous avons beaucoup de ressources, mais nous ne sommes pas capables d'arriver à la fin des projets. On entend régulièrement dire qu'il y a une lourdeur associée à la bureaucratie et à la réglementation.

Qu'est-ce que vous pouvez me dire sur ça?

Isabella Chan: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Je reconnais que pour ouvrir une mine, il faut franchir différentes étapes. Dans le cadre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques que le Canada a lancée en 2022, nous prenons des mesures pour soutenir les projets miniers afin qu'ils soient mis en œuvre plus rapidement.

Tout d'abord, comme je l'ai mentionné, nous avons mis en place un fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques afin de soutenir la mise en place de l'infrastructure nécessaire à la mise en marché de nos ressources minérales. Deuxièmement, j'ai parlé tout à l'heure de l'alliance pour la production de minéraux critiques du G7. L'un des défis pour les promoteurs de projets miniers n'est pas seulement de franchir les différentes étapes réglementaires pour obtenir l'approbation, mais aussi de réunir de nos jours les capitaux nécessaires pour les mettre en œuvre.

C'est pourquoi, sous la présidence du Canada, nous lançons l'Alliance pour la production de minéraux critiques afin de réunir les éléments de l'offre et de la demande et de les faire correspondre pour soutenir nos projets qui voient le jour.

[Français]

Richard Martel: Ce que vous avez mis en place est intéressant, mais ça ne nous garantit pas que, lorsque les projets vont arriver ici, ça va prendre moins de temps.

J'aimerais savoir combien de projets miniers au Canada ont vu le jour et ont abouti au cours des 10 dernières années, depuis l'étape du forage jusqu'à l'obtention d'un produit?

[Traduction]

Isabella Chan: Monsieur le président, je pourrais fournir par écrit au Comité le nombre exact pour les 10 dernières années.

Je souligne que nous avons actuellement 46 projets de minéraux critiques actifs et 31 sites de traitement en milieu de chaîne en activité. Ils feraient partie des projets que nous avons contribué à voir le jour au cours des 10 dernières années.

[Français]

Richard Martel: En moyenne, combien d'années a-t-il fallu pour mettre en place ces projets?

J'aimerais avoir ces réponses si vous pouvez me répondre, bien sûr.

[Traduction]

Isabella Chan: Divers facteurs influent sur le temps qu'il faut pour qu'une mine voie le jour. Selon certaines données, il faudrait environ une vingtaine d'années, mais je tiens à souligner que certaines peuvent voir le jour dans un délai beaucoup plus court. C'est précisément la raison pour laquelle le Bureau des grands projets a

été créé, soit pour aider à soutenir et à accélérer en particulier les projets qui sont importants pour les intérêts du Canada. La moyenne serait de 20 ans, mais cela varie. Certains voient le jour beaucoup plus rapidement que les 20 ans mentionnés.

[Français]

Richard Martel: Est-ce que vous pouvez reconnaître que la réglementation fédérale excessive peut décourager les investissements et nuire à la compétitivité économique au Canada? Plusieurs investisseurs ne choisissent pas le Canada, même si nous avons des ressources extraordinaires. Ils s'en vont ailleurs pour être sûrs que leurs projets se réaliseront. Avez-vous conscience de la lourdeur de la réglementation?

[Traduction]

Isabella Chan: Je tiens à souligner qu'il n'y a pas que le gouvernement fédéral qui réglemente. L'exploitation des ressources naturelles est également de compétence provinciale et territoriale. Notre régime de réglementation offre une certitude pour les projets miniers qui constitue en fait un élément positif pour le secteur des investissements.

Par l'entremise de Ressources naturelles Canada, nous avons créé un centre d'excellence pour aider les promoteurs miniers à s'y retrouver dans le régime de réglementation fédéral, mais aussi dans les régimes provinciaux et territoriaux...

• (1115)

[Français]

Richard Martel: Excusez-moi de vous interrompre, madame Chan.

On parle d'évaluation environnementale. Le Québec en a une et le fédéral en a aussi une. Quelle est la plus-value de l'évaluation environnementale fédérale?

[Traduction]

Isabella Chan: Je vais demander à ma collègue, Kimberly Lavoie, de répondre à cette question.

[Français]

Kimberly Lavoie: Je vous remercie beaucoup de votre question.

Comme vous l'avez dit, il y a un système provincial, et il y a aussi un système fédéral, soit l'Agence d'évaluation d'impact du Canada.

[Traduction]

Cette agence travaille en étroite collaboration avec toutes les provinces pour voir comment nous pouvons coordonner nos efforts. Nous avons un accord de substitution avec la Colombie-Britannique. C'est la seule province à l'heure actuelle, mais nous serions heureux d'avoir des accords avec toutes les provinces. Je crois savoir que des discussions sont en cours avec le Québec.

[Français]

Richard Martel: Est-ce qu'il y a eu un exercice...

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Martel. Nous pourrions revenir à vous un peu plus tard, alors gardez cette question.

Monsieur McKinnon, c'est à votre tour.

Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Merci, monsieur le président.

La notion de minéraux critiques est un peu floue pour moi. Puisque nous entamons cette étude, je me demande si nous pourrions avoir des détails sur ce qu'on entend par minéraux critiques. Qu'est-ce qui constitue un minéral critique?

Isabella Chan: À l'heure actuelle, 34 minéraux critiques figurent sur la liste canadienne. Pour satisfaire à la définition du Canada, un minéral doit remplir deux critères précis: premièrement, présenter un risque pour notre chaîne d'approvisionnement et deuxièmement, avoir une chance raisonnable d'être produit au Canada. Il existe aussi trois autres critères, dont un est d'être nécessaire à la transition verte, et un autre d'être un minéral critique que nous pourrions produire pour répondre aux besoins de nos alliés.

La liste des minéraux critiques a été établie pour la première fois en 2021. Nous l'avons mise à jour en 2024. Nous nous sommes engagés à revoir la liste au moins tous les trois ans pour nous assurer qu'elle est à jour et qu'elle reflète les demandes actuelles du marché.

Ron McKinnon: D'accord. Ce n'est pas le fait que ce soit du fer ou de l'acier qui en fait un minéral critique, mais bien ses répercussions sur notre économie, sur notre stratégie de défense, etc. Est-ce exact?

Isabella Chan: C'est exact. En ce qui concerne l'élaboration de la liste, nous consultons également nos partenaires provinciaux et territoriaux, l'industrie et les groupes autochtones, afin de tenir compte des demandes du marché et de ce que nous sommes en mesure de produire ici au pays, et aussi des besoins de nos alliés. La liste repose sur des consultations exhaustives et rigoureuses.

Ron McKinnon: J'aimerais revenir un peu sur les questions de M. Martel. Je m'intéresse beaucoup à la relation entre le cadre réglementaire provincial et le cadre fédéral et à la façon de simplifier et d'améliorer le tout.

Kimberly Lavoie: Comme je le disais, nous sommes une fédération et nous avons des systèmes différents. L'exploitation minière est, dans l'ensemble, réglementée par les provinces. Elle n'est réglementée par le gouvernement fédéral qu'une fois qu'elle atteint un certain seuil. J'ai parlé un peu de la possibilité de conclure des accords de coopération ou même de substitution dans le cadre desquels la province mène un seul processus pour le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral, ce qui mènera à des décisions beaucoup plus rapides.

Nous discutons de ce à quoi pourraient ressembler ces arrangements, de la façon de travailler ensemble non seulement pour le processus d'évaluation environnementale, mais aussi pour les permis. Souvent, nous exigeons des renseignements semblables pour différents permis fédéraux ou provinciaux. Nous examinons donc des façons de coopérer tant pour la délivrance des permis que pour l'évaluation environnementale. L'objectif est de ramener ces évaluations à moins de deux ans pour tous les projets.

Ron McKinnon: Vous avez mentionné que vous avez un accord avec la Colombie-Britannique, ma province, alors je suis heureux de l'apprendre. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

Kimberly Lavoie: Le Bureau d'évaluation environnementale de la Colombie-Britannique procède en même temps aux évaluations pour le Canada et la Colombie-Britannique. Le Canada s'en remet entièrement aux renseignements fournis par la Colombie-Britannique pour prendre sa décision.

Ron McKinnon: Merci.

Comme vous le savez, la journée de la réconciliation approche. Quels avantages peut présenter l'exploitation des minéraux critiques au Canada pour les peuples autochtones? Y a-t-il des projets pour faciliter les opérations menées par des Autochtones et leur participation?

● (1120)

Kimberly Lavoie: La réponse courte, c'est qu'il y a beaucoup de possibilités pour les peuples autochtones et tous les Canadiens. Je dirais que, dans le secteur des ressources naturelles, environ 70 % des projets se trouvent à moins de 100 kilomètres d'une communauté autochtone. Pour bon nombre d'entre elles, c'est la seule ou la principale source de revenus.

Pour ce qui est des minéraux critiques, il y a divers projets dans le cadre desquels nous travaillons en étroite collaboration avec des partenaires autochtones. Les Autochtones bénéficient en outre d'une entente sur les répercussions et les avantages avec les entreprises et aussi d'autres possibilités dans le cadre de programmes fédéraux comme le programme des Partenariats pour les ressources naturelles autochtones. Ils ont également la possibilité de prendre une participation en capital dans un projet, et le Programme de garantie de prêts pour les Autochtones est conçu pour faciliter leur participation et leur fournir une source de revenus à long terme qui découle de ces investissements.

Ron McKinnon: Merci.

Beaucoup de projets se trouvent dans le Sud du Canada, mais je pense que les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut recèlent un potentiel immense et peu développé. Avez-vous une idée des possibilités qui existent dans le Grand Nord?

Isabella Chan: Les projets miniers sont mentionnés sur le site Web de Ressources naturelles Canada. Vous pouvez voir les différents projets sur une carte. Vous serez sans doute intéressés de savoir que, grâce au Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques, nous avons financé divers projets d'infrastructure dans le Nord pour soutenir non seulement leur mise en œuvre, mais aussi les collectivités.

Le président: Merci.

Chers collègues, avant de donner la parole à M. Simard, je pense que vous savez que la séance est télévisée. Je crois que ma mère nous regarde, alors je vais bien me comporter. Je sais que les Canadiens s'intéressent beaucoup à ce sujet, qui présente aussi un vif intérêt pour nous tous autour de la table.

Monsieur Simard, vous avez six minutes.

[Français]

Mario Simard (Jonquière, BQ): Je me demande pourquoi vous dites ça avant de me laisser la parole, monsieur le président, mais je n'en ferai pas une affaire personnelle.

Des voix: Oh, oh!

Mario Simard: Bonjour. Tout d'abord, j'ai une demande à vous faire.

Vous serait-il possible de déposer auprès du Comité l'ensemble des mesures de soutien financier offertes par Ressources naturelles Canada? Cela pourrait nous aider. Vous venez de parler d'un programme d'équité pour les communautés autochtones. Pour ma part, j'aimerais avoir de l'information à ce sujet. Si vous pouviez faire cela, je vous en serais reconnaissant.

Maintenant, en ce qui concerne la liste des minéraux critiques, nos chercheurs ont fait un excellent travail pour nous indiquer le nombre de minéraux critiques qui s'y trouvent. La liste a été revue en 2024 et, cette même année, le phosphate y a été ajouté.

Le problème majeur, c'est qu'il ne semble pas y avoir d'arrimage entre vous et le ministère des Finances. Je dis cela parce que certains minéraux critiques n'ont toujours pas, encore aujourd'hui, les mêmes avantages fiscaux que d'autres. Quand je parle aux gens du ministère des Finances, je leur demande à quoi ça sert d'être inscrit sur la liste des minéraux critiques si aucun avantage fiscal n'y est associé.

Avez-vous eu des discussions à ce sujet?

[Traduction]

Isabella Chan: Je dirais, tout d'abord, que les questions liées à la fiscalité relèvent du mandat du ministère des Finances et que, par conséquent, je ne peux pas vous en dire plus à ce sujet. Cela dit, je tiens à souligner qu'il existe divers autres programmes au sein de Ressources naturelles Canada qui pourraient appuyer les projets liés aux 34 minéraux critiques figurant sur notre liste, y compris le phosphate.

Nous discutons régulièrement avec les promoteurs de projets miniers, et à l'heure actuelle, le deuxième appel de propositions dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques est toujours en cours.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup.

C'est vrai que l'aspect réglementaire est problématique, mais il y a aussi le fait que le ministère n'est peut-être pas assez agile. C'est ce que j'ai entendu de la part de gens du secteur minier. Pour un projet minier en démarrage, le défi consiste à atteindre l'étude de faisabilité. Certains appellent cela la traversée de la vallée de la mort. Pour y arriver, il faut déjà avoir un montage financier qui le permet, et comme celui-ci est souvent fait de telle sorte qu'on ne peut pas utiliser les sommes pour l'étude de faisabilité, il y a un frein.

Je sais que les entreprises qui exploitent des minéraux considérés comme critiques reçoivent un sérieux coup de pouce, notamment en raison des avantages fiscaux qui s'y rattachent. Toutefois, je pense que vous auriez tout à fait intérêt à avoir des discussions avec le ministère des Finances pour que ce soit plus simple, puisque plusieurs personnes pensaient qu'une inclusion dans la liste des minéraux critiques signifiait qu'ils auraient des avantages fiscaux par la suite. Si vous avez de l'information à ce sujet, j'aimerais bien que vous la déposiez au Comité.

D'autre part, dans votre déclaration d'ouverture, vous avez parlé de la réserve de terres rares au Canada. Tout à l'heure, nous allons recevoir des gens qui ont un projet de consortium sur les terres rares qui leur permettrait de mutualiser les risques et de faciliter ainsi le développement de cette filière, qui est assez complexe.

Quel type de financement Ressources naturelles Canada fournirait-il pour des projets de recherche-développement visant à diminuer les risques avant une arrivée sur le marché?

• (1125)

Isabella Chan: Merci beaucoup.

Vous avez soulevé plusieurs questions, alors je vais essayer de toutes les aborder.

Avant de répondre à votre question concernant les terres rares, j'aimerais noter que nous pouvons vous donner la liste des programmes qui soutiennent les projets liés aux minéraux critiques.

[Traduction]

Je tiens également à souligner que mon collègue, M. Ghattas, dirige le Centre d'excellence sur les minéraux critiques, qui aide les promoteurs miniers à s'y retrouver dans les processus réglementaires. RNCan n'est pas un organisme de réglementation des projets miniers. Cela relève en fait de Pêches et Océans, d'Environnement Canada et de l'Agence d'évaluation d'impact. Cependant, nous offrons du soutien pour aider les gens à s'y retrouver. Je tiens également à souligner que, dans le cadre des services que nous fournissons, nous parlons aussi des programmes qui sont offerts.

Pour répondre à votre autre question concernant les métaux des terres rares et le type de soutien que nous offrons, je dirais tout d'abord qu'il y a le Programme de recherche, développement et démonstration pour les minéraux critiques ou PRDDMC. Dans le cadre de ce programme, nous avons versé des fonds à Cyclic Materials pour son usine de démonstration et aussi à Ucore pour la commercialisation de sa technologie. Dans ma déclaration préliminaire, j'ai aussi parlé d'un autre montant important versé au Saskatchewan Research Council pour son installation de traitement des métaux contenus dans les terres rares.

Il y a aussi le recyclage. Nous associons souvent les minéraux critiques aux projets miniers, mais il ne faut pas oublier que le recyclage et la transformation font aussi partie de la chaîne de valeur. Bon nombre de nos minéraux critiques sont en fait des produits dérivés de la transformation que nous faisons. Nous avons également versé des fonds à Geomega Resources pour le recyclage et la production d'oxydes de terres rares.

Du point de vue de l'exploitation minière — les métaux des terres rares —, nous avons également soutenu Torngat Metals and Commerce Resources ainsi que Defense Metals dans leurs projets d'infrastructure. Une grande partie de ces renseignements se trouvent sur notre site Web, et je serai heureuse de les fournir au Comité.

Merci.

Le président: Merci, madame Chan.

Nous passons maintenant à M. Malette pendant cinq minutes.

Gaétan Malette (Kapuskaing—Timmins—Mushkegowuk, PCC): Merci.

Vous avez parlé des programmes qui sont en place pour aider l'industrie. Je pense au lithium. Le Canada a établi en avoir des réserves de 930 000 tonnes. En 2023, il en a produit 520 tonnes. L'Australie en a produit 74 000 tonnes, le Chili, 38 000 tonnes, et la Chine, 22 000 tonnes.

Comment pouvons-nous faire concurrence à ces grands producteurs, et comment les programmes dont vous avez parlé nous aident-ils? Nous en avons produit 520 tonnes en 2023. Nous sommes en 2025. Seriez-vous en mesure de nous dire quels ont été les progrès réalisés grâce à ces programmes au cours des deux dernières années?

Isabella Chan: Je répondrais tout d'abord à cette question en mentionnant que nous avons divers projets avancés en mesure de produire du lithium que nous suivons, surveillons et soutenons. Je me ferai un plaisir de fournir la liste de ces projets au Comité aux fins de son étude.

Je vais mentionner quelques éléments. Premièrement, comme je l'ai dit, le centre d'excellence aide les promoteurs à s'y retrouver dans le processus réglementaire, ainsi que dans nos programmes. Deuxièmement, certains de ces projets se trouvent dans des régions éloignées où l'infrastructure est nécessaire pour exploiter les minéraux. Par conséquent, nous soutenons ces projets dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques.

Troisièmement, il est possible d'extraire le lithium. Des technologies sont également mises au point au pays pour l'extraire des eaux hypersalines. Dans le cadre de notre Programme de recherche, développement et démonstration pour les minéraux critiques, nous finançons la technologie connexe.

• (1130)

Gaétan Malette: Merci.

Combien de temps pensez-vous qu'il nous faudra pour rattraper le plus grand producteur de lithium — l'Australie — avec nos programmes?

Je sais que vous allez nous fournir de l'information, mais nous avons beaucoup de travail à faire.

Isabella Chan: Pour répondre à cette question, je tiens à souligner que nous avons profité de notre présidence du G7 pour annoncer l'Alliance sur la production de minéraux critiques. En effet, nous essayons de réunir la demande de nos alliés du G7 et de faire valoir la production d'ici, au pays, pour montrer ce que le Canada peut offrir. Ce travail est en cours afin que nous puissions non seulement mener à bien nos projets miniers plus vite, mais aussi répondre à la demande de nos alliés.

Je pense qu'il y a encore du pain sur la planche, surtout en raison de l'instabilité des prix qui frappe bon nombre de nos projets sur le marché. Il faut non seulement suivre le processus réglementaire, mais aussi se procurer les capitaux nécessaires pour mener à bien nos projets. À ce titre, des initiatives comme l'Alliance sur la production de minéraux critiques, ainsi que nos programmes, y compris le Programme de garantie de prêts pour les Autochtones, sont importants pour soutenir certains de ces projets, surtout en ce qui concerne le marché financier et la capacité de réunir des capitaux.

Gaétan Malette: Je vous remercie.

Vous avez parlé d'infrastructure. En fait, 66 % des représentants de l'industrie ont dit que le manque d'infrastructures était un obstacle majeur à l'investissement. Je sais que vous avez mentionné le Fonds pour l'infrastructure.

Comment les entreprises peuvent-elles en bénéficier?

Isabella Chan: Tout d'abord, le Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques a été lancé l'an dernier, et nous avons déjà annoncé plus de 30 projets qu'il va financer.

En ce qui concerne l'importance des infrastructures, nous savons que le besoin est réel. Le Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques a donc réservé 1,5 milliard de dollars pour soutenir les infrastructures.

Depuis l'année dernière, nous avons terminé le premier appel de propositions. Nous sommes en train d'examiner le deuxième appel de propositions. Nous travaillons avec nos partenaires provinciaux et territoriaux pour cerner les projets prioritaires et accélérer leur évaluation. Nous savons qu'il y a des besoins en matière d'infrastructure, et nous essayons d'y répondre le plus rapidement possible.

Le président: Merci, monsieur Malette.

Nous passons maintenant à M. Hogan.

Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.): Merci, monsieur le président. Je vous remercie tous d'être ici aujourd'hui. En tant qu'ancien fonctionnaire, j'accorde beaucoup d'importance à vos commentaires. Je vous suis très reconnaissant de vos connaissances et de votre expertise. Je suis très heureux que nous puissions consacrer un peu de temps à cette étude.

Comme mon collègue, M. Malette, l'a mentionné, nous nous intéressons notamment aux solutions en matière d'infrastructure. Comme M. Simard l'a mentionné, nous nous attardons aux obstacles. Nous examinons de façon générale les façons dont le gouvernement peut soutenir la production et la transformation au pays.

Les ressources naturelles relèvent bien sûr des provinces. Dans certains cas, il y a eu une chaude lutte, comme dans ma province, l'Alberta. Je suis certain qu'aucun membre du Comité ne veut empiéter là-dessus, mais le gouvernement fédéral a bien sûr un rôle à jouer en ce qui concerne la politique fiscale, les mesures commerciales, l'environnement, la politique industrielle, les effets de ces politiques sur la demande, les achats stratégiques, les relations avec les Autochtones et plus encore. C'est beaucoup, et il serait facile de perdre de vue l'essentiel, compte tenu de ce vaste domaine.

J'espère que vous pourrez nous donner votre point de vue sur le rôle du gouvernement fédéral et dire au Comité quelle est la chose la plus importante que nous puissions faire pour soutenir la production et la transformation nationales.

• (1135)

Isabella Chan: Je tiens à souligner que la collaboration avec nos partenaires provinciaux et territoriaux est essentielle à l'exploitation des ressources naturelles, car celle-ci relève de leur compétence. Il y a une bonne collaboration entre les fonctionnaires. Il y a un groupe de travail intergouvernemental, où mes homologues des provinces et des territoires se réunissent régulièrement pour revoir les priorités. Comme je l'ai également souligné, dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure des minéraux critiques, nous demandons directement aux gouvernements provinciaux et territoriaux de nous dire quels projets d'infrastructure seraient les plus bénéfiques et soutiendraient les projets prioritaires dans chaque région.

Enfin, en juillet, nous avons tenu notre Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines, au cours de laquelle le ministre Hodgson et d'autres ministres ont abordé les diverses priorités importantes que nous pouvons faire avancer ensemble.

Corey Hogan: Sur quoi pensez-vous que nous devrions nous concentrer? Qu'est-ce qui serait le plus avantageux?

Isabella Chan: Premièrement, bon nombre de nos promoteurs de projets ont du mal à trouver des capitaux. Vous avez sans doute remarqué que Ressources naturelles Canada, en collaboration avec nos partenaires provinciaux, a co-investi dans des projets, dont le projet d'autoroute en Colombie-Britannique. Il y a aussi la ligne de transport du réseau de la Colombie-Britannique et du Yukon. Ce projet relève du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques, qui vise à favoriser la collaboration et à maximiser chaque dollar que nous dépensons pour nous assurer que l'argent va aux bons secteurs et aux bons projets.

Une autre priorité consiste à revoir tous les maillons de la chaîne de valeur. Comme je l'ai déjà dit, examinons la chaîne de valeur des éléments des terres rares. Il ne s'agit pas seulement d'extraire les minerais du sol, mais aussi d'avoir la technologie nécessaire pour effectuer la séparation jusqu'à la fabrication des aimants permanents. Il faudrait aussi s'attarder à la manière de soutenir bon nombre de ces industries naissantes au pays pour les commercialiser.

Pour revenir à la question, il serait important de prendre en compte tous les éléments de cette chaîne de valeur.

Corey Hogan: Merci. C'était très utile. J'ai aimé vos commentaires sur la coordination avec les provinces et les territoires. Nous sommes tous d'accord pour dire que c'est absolument essentiel.

Madame Chan, vous avez mentionné dans votre déclaration préliminaire que 15 ministères ou organismes coordonnent les activités dans ce domaine. D'un point de vue pratique, comment assurez-vous la coordination? Je vais peut-être illustrer mon propos en racontant l'histoire d'un intervenant que j'ai rencontré hier, qui a dit qu'Environnement et Changement climatique Canada et le ministère des Pêches et des Océans avaient fourni des listes différentes de groupes autochtones qu'ils voulaient consulter. J'ai travaillé au gouvernement. Je sais que c'est complexe, et que ce n'est pas la faute de RNCan, mais j'aimerais que vous nous parliez du rôle de coordination interne que le gouvernement doit jouer et de votre point de vue sur son fonctionnement.

Isabella Chan: Premièrement, en ce qui concerne le financement de divers projets, nous avons une structure de gouvernance interne qui réunit les 15 ministères différents, ainsi que, par exemple, la Banque de l'infrastructure du Canada, le Fonds de croissance du Canada et Exportation et développement Canada, dans le but d'examiner les projets. Ainsi, lorsque nous finançons un projet, nous sommes coordonnés.

Pour répondre à votre question sur notre travail de réglementation, par l'entremise de notre Centre d'excellence sur les minéraux critiques, nous fournissons ce service d'accompagnement, et nous constatons que des travaux sont également en cours pour déterminer comment nous pouvons simplifier les évaluations d'impact provinciales, territoriales et fédérales. Je ne sais pas si mes collègues ont quelque chose à...

Le président: Malheureusement, il ne nous reste plus de temps, mais vous pourrez y revenir en répondant à une autre question.

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

[Français]

Mario Simard: Merci. Je vais poser une question assez brève, parce que je veux pouvoir parler d'une motion ensuite.

Je ne connaissais pas l'existence du centre d'excellence. Combien de projets avez-vous soutenus au cours des dernières années?

[Traduction]

Andrew Ghattas (directeur principal, Centre d'excellence sur les minéraux critiques, ministère des Ressources naturelles): Le service de guide expert sert de guichet unique à l'industrie. Les gens communiquent avec nous, puis nous les aidons à connaître les soutiens disponibles dont une entreprise donnée peut avoir besoin, en fonction de l'étape où elle en est dans la réalisation de son projet. Nous les aidons à interagir avec le programme auquel leur projet peut être admissible. De mémoire, je n'ai pas le nombre précis d'entreprises que nous avons aidées, mais il y en a près d'une centaine.

● (1140)

[Français]

Mario Simard: Merci.

Je pense qu'il pourrait être intéressant pour le Comité que vous déposiez la liste des projets qui ont été soutenus.

Voilà. Je vous remercie.

Je suis désolé. Je vais devoir passer à la motion que j'ai déposée.

Monsieur le président, MM. Guay et Martel ainsi que moi-même avons fait un beau travail d'équipe. Je ne pense pas que nous discuterons longtemps de cette question.

Je ne sais pas si tout le monde a pu prendre connaissance de la motion. Je vais y aller rapidement. La motion propose ceci:

Que, dans le cadre de l'étude sur les minéraux critiques, le comité entreprenne une mission parlementaire dans la semaine du 14 octobre 2025 afin de prendre connaissance du projet de corridor du Nord, des projets d'exploitation du phosphate et de visiter les installations de Port Saguenay, la base militaire de Bagotville ainsi que les infrastructures ferroviaires aux abords. Que le comité, lors de ce déplacement, rencontre la Conférence régionale des préfets, l'organisation Promotion Saguenay et tout autre témoin que le comité juge pertinent.

Que le comité se déplace, dans la même semaine, dans la localité de Sudbury pour discuter des projets miniers du nord de l'Ontario et de leurs besoins en transport et qu'il rencontre tout témoin qu'il juge pertinent.

Que le président du comité demande à la greffière de préparer le projet de mission, incluant le projet de budget et que les observations faites durant cette mission soient ajoutées au rapport de cette étude.

Comme je vous le disais, monsieur le président, j'ai eu une discussion au préalable avec mes collègues MM. Guay et Martel. Je pense que tout le monde est d'accord sur l'idée qu'il faut développer les infrastructures nécessaires pour sortir les minéraux critiques. Il y a une occasion du côté du Saguenay—Lac-Saint-Jean d'établir une voie ferroviaire dans le corridor du Nord qui se rendrait jusqu'au Saguenay. Il pourrait être fort intéressant et pertinent que le Comité se déplace là-bas.

Je ne pense pas qu'il y aura un débat sur la question. Je voudrais que nous adoptions cette motion rapidement pour que la greffière puisse faire le reste du travail, notamment nous proposer un budget. Les délais sont assez serrés, puisqu'on vise le 14 octobre. Voilà.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Simard.

Nous pouvons maintenant en débattre.

Des députés: D'accord.

Madame la greffière, je crois comprendre que cette question sera maintenant renvoyée au Comité de liaison. Il y a tout un processus en jeu, mais nous lui ferons savoir qu'il y a eu consentement unanime du Comité.

[Français]

Mario Simard: Quel beau consensus!

[Traduction]

Le président: Oui. Il y a consentement unanime.

[Français]

Mario Simard: Le Comité permanent des ressources naturelles a toujours fonctionné ainsi.

Me reste-t-il encore un peu temps de parole, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Non, il ne vous reste plus de temps.

[Français]

Mario Simard: D'accord.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à M. Rowe.

Bienvenue au Comité, monsieur Rowe.

Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC): Merci, monsieur le président.

Ma première question d'aujourd'hui porte sur le secteur minier et notre PIB. Je me demande si vous pourriez nous en dire plus sur le véritable changement du PIB qu'il y a eu au deuxième trimestre de 2025.

Isabella Chan: Le secteur minier représentait 6 % du PIB canadien en 2023, mais en ce qui concerne le trimestre précis que vous mentionnez, nous vérifierons auprès de Statistique Canada et fournirons notre réponse au Comité.

Jonathan Rowe: C'est parfait.

Où se situe le PIB du secteur minier par rapport à celui du pays et de l'économie dans son ensemble? Est-il égal ou inférieur à celui de l'économie totale?

Isabella Chan: Le secteur minier dans son ensemble apporte certainement une contribution déterminante au PIB du Canada. Je tiens également à souligner que le secteur minier comprend des projets miniers qui ne se limitent pas aux minéraux critiques. Je pense à l'or et aux diamants, qui en font aussi partie.

Je me ferai un plaisir de travailler avec nos collègues de Statistique Canada pour vous remettre l'information que vous cherchez.

Jonathan Rowe: Il semble que le secteur minier est en fait... que son PIB diminue six fois plus vite que notre économie en ce moment. Même si on peut se demander si ces chiffres sont tout à fait vrais, il demeure très inquiétant que le PIB du secteur minier diminue à un rythme plus rapide que celui de notre économie. On me dit qu'il faut beaucoup de temps — 18 ans — avant d'exploiter une mine. Je me demande combien de projets sont encore bloqués par la réglementation ici au Canada.

• (1145)

Isabella Chan: C'est notre Agence d'évaluation d'impact du Canada qui aurait l'information.

Nous pourrions transmettre la réponse au Comité, monsieur le président.

Jonathan Rowe: Comme je viens de le mentionner, au Canada, il faut apparemment près de 18 ans pour qu'une mine soit exploitée, du début à la fin du processus. Je crois que certains d'entre vous ont travaillé avec les chaînes d'approvisionnement et les marchés mondiaux.

Lorsque des choses se produisent sur les marchés mondiaux, comme nous l'avons vu en Ukraine avec l'uranium et ces grands virages, que pouvons-nous mettre en place pour que notre pays soit vraiment concurrentiel et ne prenne pas 18 ans pour s'adapter aux marchés mondiaux?

Isabella Chan: J'ai dit plus tôt qu'il y a eu une initiative sur l'octroi de permis réglementaires. Comme ma collègue Kimberly La-voie l'a souligné, un projet d'examen ou de substitution est en cours avec la province de la Colombie-Britannique.

J'aimerais revenir sur le point que j'ai soulevé plus tôt. Parfois, le problème des délais ne se limite pas à l'obtention des permis réglementaires, mais bien aux difficultés à réunir les capitaux nécessaires. Comme vous pouvez l'imaginer, les projets miniers exigent beaucoup d'argent, et la volatilité des prix du lithium et des éléments des terres rares est l'un des plus grands obstacles pour bon nombre de nos projets.

Jonathan Rowe: Je suis heureux que vous ayez dit que l'obtention de capitaux est l'une des difficultés. J'ai travaillé dans l'industrie minière, et souvent, les mines ferment parce que les taux d'intérêt augmentent, les taxes augmentent et il y a beaucoup d'obstacles.

À ce moment, il semble courant — selon la rumeur dans l'industrie minière — que d'autres pays finissent par acheter ces sites miniers simplement pour qu'ils restent fermés. Ils acquièrent des droits dans ces zones pour les ouvrir juste assez longtemps, puis les ferment de nouveau. Le gouvernement libéral fait-il quoi que ce soit en ce moment pour empêcher cette pratique et veiller à ce que l'ingérence étrangère ne ralentisse pas la croissance de nos industries minières?

Isabella Chan: La Loi sur Investissement Canada contient déjà des dispositions qui permettent à nos collègues d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, anciennement Industrie Canada, d'examiner certaines de ces transactions pour s'assurer qu'elles seront à l'avantage net de notre pays et de la sécurité nationale.

Jonathan Rowe: Vous dites que ces programmes aident à obtenir des capitaux. L'objectif est-il de permettre aux Canadiens et aux entreprises canadiennes de participer à l'industrie minière? Il y a peut-être de meilleurs allègements fiscaux ou moins d'impôt sur les gains en capital pour les Canadiens qui veulent investir dans l'industrie minière pour aider à amasser des fonds à cette fin.

Le président: Il vous reste 30 secondes, madame Chan.

Isabella Chan: Je vais laisser mes collègues du ministère des Finances répondre à cette question. La politique fiscale est de leur ressort.

Jonathan Rowe: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Danko, vous avez cinq minutes.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je suis très heureux que nous ayons cette discussion ce matin. Ce sont des renseignements très importants pour le Comité et le Canada dans son ensemble. Je vous remercie d'être avec nous.

Ma première question fait un peu suite aux discussions précédentes sur la réglementation et le processus réglementaire. Vous avez mentionné que l'exploitation minière est réglementée par les provinces, mais il existe aussi des normes nationales en matière de travail et d'environnement. Bien sûr, l'industrie canadienne, qu'il s'agisse d'exploitation minière ou de raffinage, est probablement l'une des plus respectueuses de l'environnement au monde et l'une qui protège le mieux ses travailleurs au monde.

Lorsque nous songeons aux minéraux critiques, nous imaginons souvent des conditions de travail épouvantables et des salaires dérisoires à l'étranger. Le processus réglementaire canadien est souvent critiqué comme étant un obstacle au développement. J'aimerais voir l'envers de la médaille et vous poser une question. En quoi le processus réglementaire canadien, qui protège les travailleurs et l'environnement, est-il un avantage concurrentiel pour nous et nos alliés du monde entier qui veulent investir là où les conditions de travail sont acceptables et respectueuses de l'environnement?

Isabella Chan: En fait, bon nombre de nos alliés du G7 sont très sensibles aux normes du travail ainsi qu'aux normes environnementales, sociales et de gouvernance, ou ESG. D'ailleurs, le Plan d'action sur les minéraux critiques a été annoncé à l'issue du sommet des dirigeants du G7. Le premier pilier consiste à bâtir un marché fondé sur des normes afin de faire savoir que, dans le monde occidental et parmi nos alliés du G7, notre chaîne d'approvisionnement valorise le respect des normes du travail et ESG. C'est en cours, et nous avons hâte de collaborer avec les représentants de la présidence française l'an prochain pour continuer à faire connaître non seulement nos normes réglementaires, mais aussi nos pratiques de travail.

• (1150)

John-Paul Danko: Merci.

Ma deuxième question se rapporte à certains de vos commentaires précédents sur le fait que les minéraux critiques sont un élément très important de la sécurité nationale au pays. Vous avez également dit que nos alliés, les pays du G7 et les autres du monde entier, peuvent compter sur le Canada pour diversifier leurs chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques.

Je voulais vous donner l'occasion de nous en dire plus sur l'aspect de l'exploitation des minéraux critiques qui se rapporte à la défense nationale, et de préciser s'il y a des domaines particuliers que nous devons cibler.

Isabella Chan: Un certain nombre de minéraux critiques sont à double usage: ils ont une application en défense — je pense au graphite — ainsi que pour la transition écologique ou le stockage dans des batteries. Il y a aussi les éléments des terres rares, dont un peu moins de deux livres entrent dans la fabrication d'un véhicule électrique. Il y en a aussi une certaine quantité dans la production des F-35. Même si la quantité semble insignifiante par rapport à tout ce qui entre dans la fabrication d'un véhicule électrique, c'est essentiel à cette chaîne d'approvisionnement.

La chaîne d'approvisionnement des éléments des terres rares est très concentrée. Des mesures visant l'exportation ont déjà été im-

sées. Nous travaillons activement avec nos promoteurs de projets ainsi que nos alliés pour renforcer la résilience dont la chaîne d'approvisionnement a besoin non seulement pour la défense, mais aussi pour la transition écologique.

John-Paul Danko: Je vous remercie.

La technologie mondiale évolue rapidement et les besoins de l'industrie du monde entier sont en mutation, notamment dans les véhicules électriques, la technologie des batteries et ainsi de suite. Puisqu'il faut un certain temps entre la recherche et le développement et la production à grande échelle, comment pouvons-nous, en tant que pays, répondre aux besoins du marché avec notre production?

Comment pouvons-nous nous en assurer et investir en fonction de ce dont la chaîne d'approvisionnement mondiale a vraiment besoin?

Isabella Chan: Je pense que c'est précisément la raison pour laquelle nous avons élaboré la liste des minéraux critiques. Nous voulons évaluer ce dont le monde a besoin, ce que nous sommes capables de produire et cibler notre énergie et nos ressources afin d'investir dans les bons projets, les bons minéraux, et d'être un fournisseur de confiance dans le monde.

Le président: Chers collègues, c'est tout le temps que nous avions.

J'ai beaucoup appris au cours de cette dernière heure.

[Français]

Mario Simard: Pardon, monsieur le président...

[Traduction]

Ron McKinnon: Puis-je faire un bref rappel au Règlement?

Le président: Bien sûr.

Ron McKinnon: Je veux simplement mentionner que M. Rowe a posé une question aux fonctionnaires concernant ce que le gouvernement libéral pourrait faire à certains égards.

Le président: Oui.

Ron McKinnon: J'aimerais rappeler à tous les députés que les fonctionnaires sont ici de manière strictement non partisane et qu'ils ne représentent en aucun cas le gouvernement libéral.

Le président: Cela relève du débat.

Je vais...

[Français]

Mario Simard: Monsieur le président, ce n'est pas un rappel au Règlement.

J'aimerais soumettre des questions écrites aux fonctionnaires pour faciliter le travail de nos analystes.

[Traduction]

Le président: Oui.

[Français]

Mario Simard: On les fera suivre rapidement.

Merci.

[Traduction]

Le président: Je vais maintenant suspendre la séance, et nous accueillerons le prochain groupe de témoins.

Merci.

• (1150)

(Pause)

• (1200)

Le président: Chers collègues, nous reprenons nos travaux.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le jeudi 18 septembre, le Comité entreprend son étude sur le développement des minéraux critiques au Canada.

J'aimerais formuler quelques commentaires à l'intention de nos témoins. Tout d'abord, je vous souhaite la bienvenue au Comité permanent des ressources naturelles. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Nous avons aujourd'hui un témoin qui se joindra à nous par vidéoconférence. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins du deuxième groupe. Nous accueillons Mme Cindy Valence, vice-présidente, Durabilité et affaires gouvernementales chez Commerce Resources Corp.; M. Francis Fournier, président et chef de la direction chez Corem; Mme Lisa Riley, présidente et directrice générale de Vital Metals, et M. Régis Simard, directeur général de la Table jamésienne de concertation minière.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Madame Riley, nous allons commencer par vous. Vous avez la parole.

[Français]

Lisa Riley (présidente et directrice générale, Vital Metals): Chers membres du Comité, je vous remercie de m'offrir la possibilité d'être ici, aujourd'hui, avec vous.

[Traduction]

Je m'appelle Lisa Riley et je suis présidente et directrice générale de Vital Metals, qui est propriétaire de la zone supérieure du projet Nechalacho dans les Territoires du Nord-Ouest. Le projet Nechalacho est l'un des plus grands projets d'exploitation de terres rares au Canada, et a un potentiel de production pour encore de nombreuses décennies. Nous poursuivons nos travaux d'exploration afin de cerner encore plus de ressources.

L'idée d'un consortium sur les terres rares dirigé par l'industrie est née lorsque nous avons réalisé que nous devons travailler en collaboration, en tant que partenaires de l'industrie, afin de favoriser la créativité, l'innovation et la rapidité pour raccourcir les délais de mise en place d'installations pilotes et de démonstration et accélérer la production commerciale de terres rares au Canada. Les terres rares font partie des éléments les plus difficiles à extraire, à traiter et à séparer. Nous avons donc conclu qu'il serait avantageux de travailler ensemble afin de trouver le moyen le plus efficace et le plus écologique de mettre en place une chaîne d'approvisionnement canadienne pour les terres rares, depuis les mines jusqu'aux aimants permanents appliqués aux éoliennes, par exemple. Pour l'heure, nous sommes quatre partenaires industriels: Vital Metals dans les Territoires du Nord-Ouest, Commerce Resources dans le Nord du Québec, Defense Metals dans le Nord de la Colombie-Britannique et Appia Resources dans le Nord de l'Ontario et de la Saskatchewan. Corem, au Québec, est notre partenaire en matière d'innova-

tion dans le domaine des technologies et des procédés, et March Consulting, de la Saskatchewan, nous fournit des services de consultation en génie. Nous avons également sollicité la participation de nombreuses universités partout au pays. Nous avons mené de nombreuses discussions et bénéficié du soutien des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Nous sommes honorés de vous présenter aujourd'hui notre initiative fort emballante. Nous espérons pouvoir mener à bien notre projet de création d'un consortium pancanadien sur les terres rares.

• (1205)

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Valence. Vous avez cinq minutes.

[Français]

Cindy Valence (vice-présidente, Développement durable et affaires gouvernementales, Commerce Resources Corp.): Bonjour, chers membres du Comité.

Je m'appelle Cindy Valence, et je suis la vice-présidente au développement durable et aux affaires gouvernementales de la société Commerce Resources.

Commerce Resources a un projet de terres rares et de fluorine nommé Ashram, ainsi qu'un projet de niobium nommé Eldor.

Depuis plusieurs années, voire des dizaines d'années, nous avons fait plusieurs travaux d'exploration sur la propriété qui nous ont permis de confirmer, à tout le moins, une ressource de plus de 200 millions de tonnes avec une teneur d'un peu moins de 2 %. On a conclu qu'avec ce fort potentiel, on pouvait maintenant passer de l'exploration au développement afin de produire un concentré de terres rares et, éventuellement, si le marché le permet, produire du carbonate de terres rares.

Vous vous demandez certainement où est situé ce projet. Il est dans le Nord du Québec, plus précisément au 55^e parallèle, dans le Nunavik. On le sait, ce territoire est vaste et parfois hostile avec ses grands froids, mais il est aussi reconnu pour ses richesses minérales directement liées à la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques.

Cependant, on le sait également, les infrastructures dans le Nord du Québec représentent un défi. Cela nous amène à devoir innover, tous ensemble, pour trouver des accès, que ce soit des routes, des ports en eau profonde ou des raccordements ferroviaires. Il faut aussi trouver des façons de minimiser les émissions de gaz à effet de serre en trouvant des sources d'approvisionnement énergétique.

Nous remercions le gouvernement fédéral de son appui au moyen d'une subvention conditionnelle de 2,6 millions de dollars pour la réalisation d'études liées aux routes d'accès dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques. Pour ce qui est des prochaines étapes, Commerce Resources va continuer d'établir le meilleur plan possible en ce qui concerne les routes d'accès pour son projet. Bien entendu, ce travail est fait en collaboration avec les communautés autochtones, notamment avec les Inuits et avec la communauté naskapie de Kawawachikamach. Il est important de noter que nous avons signé une lettre d'intention de collaboration avec la société Makivvik et avec la Nunavik Landholding Corporation Association. Ma collègue, Mme Riley, a parlé de l'initiative de consortium, et qui dit « consortium » dit collaboration.

Or, à l'heure où le contexte géopolitique nous pousse à nous positionner en tant que Québécois et en tant que Canadiens, le consortium ACER, une initiative pancanadienne dirigée par l'industrie, permettra de développer un plan technique coordonné pour accélérer le développement de la technologie afin de réduire les coûts et les risques, et, ainsi, renforcera notre position stratégique dans le marché mondial des minéraux critiques.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous sommes très efficaces ce matin. Nous n'avons pas dépassé le temps imparti. Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Fournier.

[Français]

Francis Fournier (président et chef de la direction, Corem):

Chers membres du Comité, je suis heureux d'être ici pour vous parler non seulement de Corem, mais aussi de notre partenariat dans le développement d'un consortium sur les éléments de terre rare.

Je suis président et chef de la direction de Corem, un organisme sans but lucratif. Il s'agit d'un centre d'expertise et d'innovation consacré au traitement de minerais. Notre mission est de développer et de déployer des innovations pour l'industrie minière canadienne, que ce soit pour améliorer la compétitivité, la performance métallurgique ou la performance environnementale. Nous travaillons très étroitement avec l'industrie privée. Commerce Resources et Vital Metals sont deux de nos partenaires. Essentiellement, ce qui nous caractérise est notre proximité avec l'industrie.

Nous avons un programme de recherche...

[Traduction]

Est-ce que je parle trop vite?

Le président: Non, mais c'est un bon point. Cela faciliterait un peu les choses pour nos interprètes.

En fait, nous avons un problème technique avec l'audio.

Nous allons suspendre la séance un instant.

Nous avons arrêté le chronomètre, monsieur Fournier.

● (1205) _____ (Pause) _____

● (1210)

Le président: Il semble que nos problèmes techniques soient réglés.

Monsieur Fournier, vous avez environ trois minutes et 45 secondes. Je pense que les interprètes peuvent faire leur travail, mais je vous prie de parler de façon posée.

Francis Fournier: Merci.

● (1215)

[Français]

Une de nos particularités est notre proximité avec l'industrie minière, avec laquelle nous travaillons très étroitement. Cette collaboration se fait au moyen de notre programme de recherche précompétitive avec nos membres, qui sont principalement les grandes sociétés minières. Elle se fait également dans le cadre du consortium dans lequel nous jouons un rôle clé sur le plan de l'intégration de différents partenaires industriels autour de la table, de façon à éviter

que chaque entreprise développe en parallèle son projet. Il y a donc une approche collaborative nous permettant de réduire les risques ainsi que de partager les coûts et les bénéfices.

Il convient de mentionner un point particulier dans la mise en place des projets miniers. C'est le volet de mise à l'échelle, le volet industrialisation, qui est essentiel dans le développement technologique. On a souvent tendance à voir le développement technologique comme étant linéaire, c'est-à-dire commençant à la recherche fondamentale pour se rendre à la commercialisation, mais ce qu'on fait est en réalité beaucoup plus complexe quand on développe des procédés. C'est là que le besoin de mise à l'échelle devient extrêmement important, et c'est ce que vise le consortium. Il travaille certes à l'échelle pilote pour être en mesure de diminuer les risques dans les projets, mais il va aussi jusqu'à l'échelle de démonstration pour être en mesure, encore là, d'en réduire les risques avant l'étape de la commercialisation.

Contrairement à d'autres minéraux comme le fer ou l'or, pour lesquels les procédés sont mieux connus, il y a des risques importants pour ce qui est des éléments de terres rares. Ce que le consortium vise, c'est de partir de la connaissance des gisements — cela inclut tout ce qui est extraction, concentration, hydrométallurgie, donc séparation et purification —, pour en arriver à la production des aimants permanents. C'est vraiment ce que vise le projet de consortium.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Fournier.

Nous allons passer à notre dernier intervenant.

Monsieur Simard, vous avez cinq minutes.

[Français]

Régis Simard (directeur général, Table jamésienne de concertation minière): Bonjour, tout le monde.

Je vous remercie de cette invitation. J'aurais préféré être parmi vous. Je m'adresse à vous, aujourd'hui, à partir de la ville de Chibougamau dans le Nord-du-Québec.

Je suis diplômé en génie géologique de l'Université du Québec à Chicoutimi, et je suis membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec depuis 1986. Je cumule 16 années d'expérience diversifiée dans l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue et dans la région Nord-du-Québec.

Depuis 2001, je suis le directeur général de la Table jamésienne de concertation minière...

[Traduction]

Le président: Monsieur Simard, pourriez-vous déplacer votre microphone vers votre lèvre supérieure pour que les interprètes puissent vous entendre?

Merci beaucoup.

[Français]

Régis Simard: Depuis 2001, je suis le directeur général de la Table jamésienne de concertation minière où, par des études prévisionnelles et des argumentaires économiques, objectifs et critiques, nous contribuons activement au processus décisionnel...

[Traduction]

Le président: Monsieur Simard, je suis désolé, mais vous devez retirer votre main du microphone, car cela empêche le son de passer. Je suis désolé; nous avons quelques problèmes techniques aujourd'hui.

Veuillez continuer.

[Français]

Régis Simard: Nous contribuons donc activement au processus décisionnel de la planification du développement structurant du Nord québécois. La Table jamésienne de concertation minière est l'interlocutrice de l'Administration régionale Baie-James pour les questions minières.

Depuis plusieurs années déjà, la Table jamésienne de concertation minière est mandatée pour réaliser des études afin de démontrer, de manière mesurable et quantifiable, la pertinence de la deuxième transformation à proximité de la ressource sur le territoire de la Baie-James. Ces études ont été effectuées pour l'Administration régionale Baie-James, la Société du Plan Nord, le Gouvernement de la nation crie et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Nous avons clairement démontré que les économies en coûts de transport et d'émissions de gaz à effet de serre pouvaient atteindre jusqu'à 1 milliard de dollars en moins de 10 ans pour les projets de lithium avancés du territoire de la Baie-James. Ces économies permettraient d'amortir les coûts de construction d'une usine de deuxième transformation à proximité de la ressource, contrairement à la vision actuelle du gouvernement du Québec, qui accorde la priorité à Bécancour. Nos études ont aussi démontré que, sans deuxième transformation, très peu de projets de minéraux critiques ont une potentialité économique positive.

Nous vivons une période historique en ce qui a trait à la demande mondiale des minéraux critiques. Le Canada a la possibilité de répondre à cette demande de façon importante. Actuellement, nos stratégies de développement ne sont pas compétitives et nos processus d'analyse environnementale sont trop lourds et trop imprévisibles. Ce contexte ne favorise pas l'attraction de sociétés majeures qui ont l'expertise et l'envergure nécessaires pour exploiter les gisements canadiens et faire une deuxième transformation.

Par ailleurs, le traitement métallurgique des minéraux critiques, par exemple le lithium, nécessite un apport important en gaz naturel. Par conséquent, dans un contexte où la sécurité nationale et la sécurité économique sont des questions importantes, la création d'un corridor national de transport nordique incluant un gazoduc est essentielle. Elle permettrait un développement industriel compétitif à l'échelle mondiale et faciliterait nos exportations outremer.

Rappelons-nous que les régions ressources du Québec ont atteint un autre niveau de développement avec des usines de deuxième transformation de calibre mondial. C'est le cas, par exemple, de l'Abitibi-Témiscamingue avec la Fonderie Horne, du Saguenay—Lac-Saint-Jean avec ses alumineries et de la Côte-Nord avec ses alumineries et ses usines de bouletage de fer. À l'extérieur du Québec, on pourrait ajouter Sudbury avec sa fonderie.

Il s'agit donc d'une occasion de développer le plein potentiel de notre territoire nordique, et de devenir un producteur de minéraux critiques majeur à l'échelle mondiale.

Je vous remercie.

• (1220)

Le président: Merci, monsieur Simard.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer aux questions.

Nous allons commencer par vous, monsieur Martel.

[Français]

Richard Martel: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Simard, ce que vous avez dit dans votre présentation est intéressant. Vous avez parlé de gaz naturel.

En ce qui concerne la deuxième transformation et l'idée qu'elle doit être faite près des sites où on va chercher les minéraux, plusieurs personnes m'ont dit que c'était quasiment impossible. En effet, cela nécessite un transport, mais il n'y a pas d'infrastructures.

Pouvez-vous me donner plus de détails à ce sujet?

Régis Simard: Les bénéfices économiques et environnementaux de la deuxième transformation à proximité de la ressource sont immenses. Les études qu'on a faites l'ont démontré. Il s'agit aussi d'une occasion historique de développer notre territoire nordique.

Aux yeux du monde, notre identité, c'est notre territoire nordique et nos ressources naturelles. Par contre, au Canada, nos infrastructures ne sont pas bâties pour développer et mettre en valeur ces ressources et notre territoire. Il est donc important que le Canada se positionne à cet égard.

Le Canada s'est construit d'un océan à l'autre avec une voie ferrée à proximité de la frontière américaine. Force est d'admettre que le contexte actuel ne favorise pas le développement nordique, le développement de nos ressources naturelles et le développement de nos capacités d'exportation. Il existe maintenant une occasion d'occuper notre territoire et de le développer. Les pays scandinaves, par exemple, ont développé leur territoire nordique parce qu'ils n'avaient pas le choix. Il faut habiter le territoire et le développer. Aujourd'hui, au Canada, nous sommes confrontés à la même réalité. Il faut saisir cette occasion.

Richard Martel: Monsieur Simard, on entend souvent dire que les projets sont trop longs, que les délais sont interminables et que les coûts n'en finissent plus. Ça démotive nos investisseurs. Au fond, le Canada compétitionne avec la planète. Des minéraux critiques, il y en a un peu partout. Les investisseurs vont choisir l'endroit où ça sort le plus rapidement.

Comment se fait-il que ce soit si long chez nous? Je sais qu'il y a de la réglementation et parfois de la redondance.

Que pouvez-vous dire là-dessus?

On a de la difficulté à réaliser ces projets.

Régis Simard: En ce qui concerne la concertation minière, je peux vous confirmer qu'on entend parler très souvent de cet enjeu. C'est sûr que ça touche notre compétitivité. On doit se démarquer. Je prends l'exemple du lithium. Il y a quand même six projets sur le territoire de la Baie-James qui sont avancés et prometteurs, mais nous sommes en concurrence avec le monde entier. Par exemple, il y a les projets de saumure en Amérique du Sud. ExxonMobil est en train de développer une technologie pour extraire des saumures des puits de pétrole. Nous devons être conscients du genre de patinoire sur laquelle nous sommes présentement et de la concurrence à laquelle nous faisons face. Les difficultés liées aux examens environnementaux sont importantes.

J'ajouterais que la qualité des acteurs corporatifs est aussi importante. Notre capacité à attirer des acteurs d'envergure et des compagnies majeures compte pour beaucoup. Présentement, nous avons des lacunes de ce côté.

Richard Martel: Monsieur Simard, croyez-vous qu'il y aurait des choses à faire concernant la réglementation et l'obtention des permis?

Quand on demande des infrastructures comme des chemins de fer et des ports, ça prend aussi des permis. C'est interminable. Il faut que le chemin de fer passe à tel endroit, etc. Y a-t-il quelque chose à faire sur le plan la réglementation?

Chaque fois, c'est à ça qu'on se bute. Ça prend jusqu'à 18 ou 20 ans parfois. On n'avance pas. Il y a des moments opportuns qu'on doit saisir. Comment peut-on les saisir avec ces délais interminables?

• (1225)

Régis Simard: Monsieur Martel, je vous répondrai que, dans un contexte où la sécurité économique et la sécurité nationale sont en jeu, je pense que nous n'avons pas le choix d'être plus intelligents dans nos processus de validation. Il faut aller chercher des partenaires commerciaux de qualité. Il faut être plus compétitif pour attirer ces acteurs.

Richard Martel: Merci.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Il vous reste une minute et 45 secondes.

[Français]

Richard Martel: Monsieur Simard, ce que vous dites est très intéressant.

Je suis curieux parce que vous avez parlé du gaz naturel. Vous savez que nous avons un projet au Saguenay.

Quelle aurait été l'importance de réaliser ce projet de gaz naturel liquéfié?

Régis Simard: Quand il s'agit de ces projets de gaz naturel liquéfié ou de gazoduc, on parle toujours d'exportation. Toutefois, il est important de reconnaître aussi qu'ils offrent une occasion de développement industriel pour les territoires nordiques. Au cours des discussions que nous avons eues avec GNL Québec, nous avons eu des pourparlers pour qu'une portion du gaz naturel passant dans ce gazoduc serve au développement industriel des territoires nordiques. On parlait d'une portion qui n'était pas négligeable. Ça doit faire partie de l'équation. Ce n'est pas que de l'exportation, c'est aussi une occasion de développement majeur.

Richard Martel: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Monsieur Guay, vous avez la parole.

Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être présents ici, aujourd'hui, et d'avoir répondu à notre invitation en si peu de temps, en bouleversant leurs programmes d'activités.

Madame Riley et madame Valence, ma question s'adresse surtout à vous. Vous avez de vrais projets sur des territoires. Tous les membres du Comité veulent connaître les embûches que vous rencontrez. Nous voulons savoir comment le Comité et le gouvernement peuvent vous aider. J'aimerais que chacune d'entre vous nous parle des embûches auxquelles elle est confrontée.

Comment pourrions-nous vous aider?

Lisa Riley: Je vous remercie de votre question.

D'après moi, la première difficulté concerne l'infrastructure. Mon projet a cours dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous avons un service ferroviaire qui arrivait jusqu'à Hay River au Grand Lac des Esclaves, mais il a été endommagé par les feux en 2023. Le problème, c'est que la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada ne veut pas réparer la ligne. Il nous est donc impossible de transporter nos matériaux sur nos barges pour les faire traverser le lac et les mettre directement sur les rails. C'est une infrastructure importante. De plus, le coût n'est pas si élevé. Je pense que c'est 15 millions de dollars.

La deuxième difficulté concerne nos contacts avec le gouvernement. Ses représentants sont tout à fait ouverts à nous parler et à nous aider à trouver des solutions, mais le gros souci, selon moi, est qu'ils essaient de rentrer les problèmes dans des cases. Il faut que ça corresponde à une boîte, sinon ça ne fonctionne pas. C'est un des problèmes que nous avons.

[Traduction]

Vous faites partie du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques. Si ce n'est pas le cas, vous faites partie du Fonds stratégique pour l'innovation. Si vous ne faites pas partie du Fonds stratégique pour l'innovation, tant pis pour vous; on vous souhaite bonne chance.

[Français]

C'est un peu ça.

[Traduction]

Bon nombre de difficultés découlent des exigences en matière de financement. Nous pensons que, pour ce qui est des terres rares, plus particulièrement, de très importantes questions doivent être réglées dans le domaine de la transformation et de la collaboration. C'est exactement la raison pour laquelle nous avons proposé de créer ce consortium.

Le fait est que le Canada a une occasion essentielle à saisir avec les terres rares dans le contexte mondial; nous pourrions produire beaucoup plus que ce que nous utiliserions. Nous devons saisir cette occasion. Le marché commence tout juste à changer et une possibilité s'offre à nous. Nous ne voulons pas manquer le bateau — comme l'a dit M. Martel — dans le domaine du lithium. Il y a un moment et un lieu pour tout, et c'est aujourd'hui qu'il faut se concentrer sur les terres rares.

Je cède la parole à Mme Valence.

• (1230)

[Français]

Cindy Valence: Merci, madame Riley.

En effet, l'enjeu des infrastructures est important. Si on fait le parallèle avec le projet de Commerce Resources Corp sur le territoire du Nunavik, on s'entend pour dire qu'au 55^e parallèle, nous sommes un peu limités en matière d'infrastructures.

Là où ça devient compliqué, selon moi, c'est vraiment sur le plan de la concertation. Un projet comme celui de Commerce Resources Corp ne peut pas soutenir à lui seul toutes les infrastructures qui vont permettre de développer le Nord-du-Québec. On s'entend pour dire que, peu importe les infrastructures qui seront développées, ce sera au bénéfice de chacun.

Tantôt, M. Simard a soulevé le cas des projets de lithium à la Baie-James. J'ai été impliquée dans un de ces projets, il y a quelques années. Certains projets sont avantagés notamment par la route du Nord, que M. Simard connaît très bien. C'est facile d'embarquer sur la route du Nord, de la descendre et, par la suite, de trouver une autre route pour descendre vers le sud. En revanche, d'autres projets sont plus loin. Individuellement, chaque responsable de projet cogne à toutes les portes de chaque ordre de gouvernement pour demander la même chose. Nous demandons aux gouvernements provincial et fédéral comment nous pourrions trouver des façons d'installer des infrastructures qui seraient bénéfiques à l'ensemble des parties et qui accéléreraient l'intégration du projet en tant que tel à la chaîne d'approvisionnement.

C'est après ça que rien ne se passe. Personne ne prend vraiment le leadership pour mobiliser toutes les entreprises, pour les réunir autour d'une même table. On a un territoire qui a besoin d'être développé pour répondre aux besoins en minéraux critiques et on sait que ça va créer du dynamisme sur le plan communautaire et développer l'économie de la région. Or, personne ne se demande comment on peut rassembler tout le monde pour définir ensemble cette région.

Chacun a beau aller voir les différents ordres de gouvernement, nous n'avons pas nécessairement de réponse. Il y a souvent différents programmes, comme ceux de Mme Riley, mais nous, en tant que promoteurs miniers, nous faisons nos études approfondies pour comprendre quel est le meilleur scénario pour nous. Encore faut-il que nous connaissions les scénarios des autres et que nous sachions qui peut être le porteur du ballon.

[Traduction]

Le président: Monsieur Fournier, nous avons le temps pour une réponse très rapide de votre part.

[Français]

Francis Fournier: En ce qui concerne le développement des projets, le défi est beaucoup lié à l'aspect technologique.

Pour certains minéraux comme le fer ou l'or, où les procédés sont mieux connus, nous avons besoin d'aller à l'échelle pilote, mais pas nécessairement à l'étape de la démonstration.

Pour ce qui est des terres rares, les technologies sont contrôlées ou développées en grande partie par la Chine. Il se fait aussi du développement en Allemagne et en Europe. Alors, nous devons travailler là-dessus de façon rapide.

[Traduction]

Le président: Monsieur Simard, vous avez six minutes.

[Français]

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Merci, mesdames, et merci, monsieur Fournier.

Je constate que le Comité a déjà eu certaines discussions par le passé. Je n'insisterai pas sur la question des infrastructures, mais, comme le temps est limité, je vous invite tout de même à soumettre un document au Comité afin d'éclairer les analystes. Je ne vous vendrai pas mon idée de corridor non plus; je le ferai plus tard.

Je trouve fort intéressante l'idée de consortium. Je ne suis pas un spécialiste, mais nos échanges m'ont permis de mieux comprendre que le déploiement de terres rares suppose un procédé industriel complexe comportant des risques. Tout le monde n'est pas disposé à s'y engager.

Cela dit, qu'est-ce qui peut être fait pour que le projet de consortium démarre? On a parlé plus tôt de programmes gouvernementaux destinés aux Autochtones, notamment; je ne sais pas si ça s'applique à vous et à vos entreprises. Vous pourrez me le dire. Je ne veux pas être vulgaire, mais quelle poignée, quel outil a le fédéral pour qu'un projet comme celui-là démarre?

Lisa Riley: Comme le disait Mme Valence, du côté fédéral, on ne connaît personne qui attrape la balle au bond afin de nous aider à obtenir du financement pour faire avancer notre projet de consortium. Malheureusement, nous ne répondons pas aux critères des programmes existants. Ainsi, nous nous demandons comment nous pourrions trouver un cadre adapté à notre réalité.

Mario Simard: En fonction de ce que vous faites, un centre d'excellence serait-il approprié?

• (1235)

Lisa Riley: Non.

Mario Simard: Ça ne fonctionnerait pas.

Lisa Riley: On ne nous a jamais offert une telle possibilité. Nous avons frappé à toutes les portes, mais aucune offre ne nous a été faite en ce sens.

Mario Simard: Admettons que, demain matin, le consortium est en place dans deux points de chute: l'un au Québec, l'autre en Alberta, par exemple. En quoi cela augmenterait-il la possibilité de voir émerger des projets liés aux terres rares? Cela vous permettrait-il de passer à la vitesse supérieure?

Lisa Riley: Oui, tout à fait.

Si on a deux pôles commerciaux, comme vous le dites, tous les autres projets vont s'imbriquer. Pour ces entreprises, il ne s'agit pas de produire un concentré, ce ne serait pas de l'hydrométallurgie. Je suis désolée d'entrer dans ces détails, mais l'hydrométallurgie est une deuxième étape centrale qui peut représenter un investissement de 600 millions de dollars pour une seule entreprise. La centralisation permettrait aux entreprises de réduire de façon considérable leur investissement. Ce serait ainsi moins coûteux pour elles et ça irait beaucoup plus vite.

Nous avons déjà le projet pilote. Nous pouvons offrir ça à n'importe quelle autre entreprise qui voudrait se lancer dans la production de terres rares au Canada. Une entreprise pourrait utiliser notre projet pilote. Cela accélérerait les choses jusqu'à la phase de production.

Mario Simard: Le consortium joue donc un rôle d'accélérateur dans le déploiement des terres rares. Je sais, mesdames, que vous êtes toutes deux impliquées dans ce dossier.

Il y a également un intérêt de la part de Métaux Torngat à prendre part au projet. Même si cette entreprise n'est pas présente aujourd'hui, je ne pense pas révéler de secret en disant cela. Même si je n'ai pas votre connaissance, il semble que tous les acteurs du secteur des terres rares soient au rendez-vous pour accélérer le tout. On le sait, en matière de terres rares, on est entièrement dépendant de la Chine pour une question stratégique qui s'explique très bien.

Lisa Riley: Oui.

Mario Simard: Si on n'a pas ça, je présume que vous allez fonctionner en silo, chacun de votre côté.

Sans être devin, la création du consortium pourrait nous faire gagner combien de temps? S'agirait-il de cinq, six ans?

Lisa Riley: Oui, je crois que ce serait un minimum de cinq ans.

Mario Simard: Je sais que vous avez fait des démarches auprès du gouvernement fédéral. Jusqu'à présent, le constat est que le projet ne cadre pas dans les programmes actuels dans le domaine des ressources naturelles pour le financement et pour la recherche et le développement.

Lisa Riley: Non.

Cindy Valence: C'est pour ça que nous avons agi comme mandataires et porteurs du dossier. C'est la raison pour laquelle nous avons préparé notre baluchon pour faire la tournée des ministères fédéraux. Je crois que nous les avons presque tous rencontrés. Dans l'ensemble, ils ont trouvé l'initiative intéressante et nous ont redirigés vers différents programmes.

Compte tenu de la nature des minéraux critiques, c'est un moment propice pour présenter notre projet. Il peut disparaître rapidement.

On l'a vu dans le cas du lithium, notamment. Il y a environ quatre ans, c'était la saveur du mois. Je pense que tout le monde sera d'accord là-dessus. Des investissements importants ont été faits, mais une chute de prix assez importante fait que, maintenant, on se retrouve un peu sur le dos, si je peux me permettre de le dire ainsi.

De là est venue l'idée du consortium, qui nous permettrait d'agir ensemble. Bien sûr, ça demande beaucoup d'investissement. Encore une fois, des études métallurgiques sont en cours, notamment chez Commerce Resources; nous allons aussi progresser sur ce plan. Tous ceux qui ont des projets de terres rares devront faire des études sur le plan des procédés. Nous allons donc tous frapper en

core aux mêmes portes pour obtenir le même argent de la même enveloppe.

Notre projet est innovant. Il relève d'une pensée non conventionnelle, ce que nous devrions aussi faire collectivement. C'est pour ça que nous avons approché les différents ministères pour voir s'il y a moyen de créer un portefeuille réservé au consortium afin d'englober l'ensemble de l'innovation, de la recherche et du développement avec l'essai pilote.

Ça nous permettrait ensuite de nous mettre ensemble et d'être en mesure d'avancer.

Mario Simard: Je pense que M. Guay est capable de faire ça cet après-midi.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie de cette discussion.

Chers collègues, nous allons passer à notre deuxième série de questions.

Si le Comité et les députés qui interviendront en quatrième et en cinquième sont d'accord, j'aimerais proposer que les trois derniers intervenants, M. Simard, M. Rowe et M. Hogan, disposent de deux minutes et demie chacun. Nous avons un point à traiter à huis clos, et nous devons faire une petite pause avant de passer à huis clos. Je me demande si ce que je propose convient aux membres du Comité.

● (1240)

[Français]

Mario Simard: Je n'ai rien contre ça, mais je pense qu'il faut aussi laisser la chance aux témoins, s'ils le souhaitent, de déposer des mémoires ou des commentaires auprès du Comité, parce que c'est un sujet complexe.

[Traduction]

Le président: Oui, et tous les témoins sont invités à soumettre des mémoires, même ceux que nous ne pourrions pas entendre.

Merci beaucoup, monsieur Simard.

Nous passons à M. Malette.

Gaétan Malette: Merci.

[Français]

Ma question s'adresse à Mme Valence.

L'Australie et les États-Unis nous devancent quand vient le temps de développer un projet. Que faut-il faire? Vous en avez parlé, mais qu'est-ce qu'il faut faire pour rester dans la course?

Cindy Valence: J'ai mentionné plus tôt que les infrastructures et l'investissement étaient deux choses distinctes.

Tout à l'heure, M. Simard parlait de la vallée de la mort dans une étude de faisabilité, mais je vous dirais qu'elle se situe bien avant ça. Pendant la phase d'exploration, certains programmes viennent la soutenir. On en connaît très bien certains, au Québec, qui viennent définir, ou à tout le moins identifier, un gisement potentiel.

Toutefois, quand on arrive à la phase de projet, qui demande des études beaucoup plus poussées, c'est là que les programmes d'exploration sont un peu moins disponibles. En effet, on vient de passer à une autre étape. De plus, les grandes institutions attendent souvent que les compagnies aient une étude de pré-faisabilité, voire une étude de faisabilité.

Cette étape dépend donc des compagnies qui ont un projet défini dans le contexte que l'on connaît, sur le plan des minéraux critiques et stratégiques, et qui ont besoin de soutenir elles-mêmes ces études en allant chercher des capitaux auprès des investisseurs.

Il faudrait donc voir comment le gouvernement pourrait participer beaucoup plus en amont au lieu de seulement attendre que le projet soit défini par des études de pré faisabilité et de faisabilité, puisque c'est là que tout commence. De plus, dans une étude économique préliminaire, c'est là qu'est censée être l'ébauche. Sans qu'elle soit nécessairement très définie — on sait que le niveau d'ingénierie n'est pas nécessairement aussi poussé que dans une étude de faisabilité —, cette ébauche doit, à tout le moins, être alignée avec le contexte actuel et avec l'environnement dans lequel elle se situe.

Pour ça, il faut donc des études et un soutien financier, sinon, à tout le moins, une part de responsabilité.

Gaétan Malette: Merci.

[Traduction]

Madame Riley, pour revenir à ce que Mme Valence disait, que pourrions-nous enlever des politiques fédérales pour être en mesure d'agir plus rapidement? Y a-t-il certains éléments qui peuvent être éliminés, car ils constituent un obstacle et nous freinent?

Lisa Riley: Je pense que les gens soulèvent souvent la question de l'évaluation environnementale. J'ai de la chance, car mon projet avait déjà été soumis au processus d'évaluation environnementale avant que nous ne l'achetions. Seuls les nouveaux éléments que nous avons présentés devront être assujettis au processus d'évaluation environnementale; le processus sera donc beaucoup moins lourd qu'avec un nouveau projet. J'ai la chance d'être exclue de certains de ces éléments.

Ce que Mme Chan a dit plus tôt au sujet de la consolidation des processus d'examen provinciaux et fédéraux est tout à fait logique. Cette consolidation simplifierait grandement, de manière générale, les projets miniers, cela ne fait aucun doute. Ce serait l'un des éléments les plus importants, à mon avis, mis à part la question du financement, comme l'a souligné Mme Valence.

Gaétan Malette: Merci.

J'ai une question plus précise. Trouvez-vous que le processus d'approbation actuel du gouvernement fédéral nuit aux investissements, à cause des délais, entre autres?

Lisa Riley: Je ne pense pas qu'il nuit volontairement aux investissements. Je pense que le Canada est un pays fantastique. Nous possédons d'abondantes ressources naturelles.

Nous avons adopté une approche différente, une approche très rare dans l'industrie minière, qui consiste à travailler ensemble. En général, dans l'industrie minière, la mentalité est la suivante: cela m'appartient, c'est donc moi qui m'en occupe. Nous empruntons une approche différente. Je ne pense pas que des gens renoncent à venir travailler au Canada. Le fait d'avoir une situation plus active...

On a beaucoup parlé des investissements autochtones dans les projets. Selon moi, ils seraient extrêmement utiles. On parle souvent du fonds de garantie de prêts pour les Autochtones. Ce n'est pas un mécanisme qui fonctionne pour les sociétés minières à un certain niveau. Ce fonds fonctionne pour un profil d'investissement à plus faible risque, du moins d'après mon expérience et les conversations que j'ai eues avec les communautés autochtones au sujet de

leur accès. Je pense que toutes les communautés — mon projet se trouve sur les terres de quatre nations différentes — aimeraient investir dans ce projet, et elles aimeraient se prévaloir de cette garantie de prêts pour les Autochtones, mais elles ne peuvent pas le faire compte tenu de sa forme actuelle.

Gaétan Malette: Merci.

• (1245)

Le président: Monsieur Danko, vous avez cinq minutes.

John-Paul Danko: Merci, monsieur le président.

J'aimerais approfondir un peu la question de la recherche et du développement dans le secteur de la transformation, car je pense qu'il y a là une véritable valeur ajoutée pour le Canada.

Ma question s'adresse principalement à vous, monsieur Fournier. L'élaboration de procédés de production à grande échelle prend du temps, surtout compte tenu de l'évolution des technologies. En ce qui concerne la recherche et le développement — je viens d'une circonscription où il y a trois établissements postsecondaires qui font beaucoup de recherche —, j'aimerais savoir quels défis vous rencontrez dans la mise à l'échelle des projets pilotes sur lesquels vous travaillez au sein de l'industrie.

[Français]

Francis Fournier: Je vous remercie de votre question.

En fait, tout l'aspect de la démonstration, du travail en parallèle pour améliorer des technologies existantes et du travail sur le développement de nouvelles technologies seront des éléments clés pour assurer un leadership dans le développement technologique.

La mise à l'échelle technologique est très risquée. Des coûts importants y sont liés. C'est de là que vient l'idée d'un consortium pour travailler ensemble afin, justement, d'éviter que chaque projet minier développe son propre procédé en parallèle. Il faut plutôt compter sur la collaboration, ce qui va permettre, de toute évidence, de progresser plus rapidement.

Le temps joue un peu contre nous. En fait, chez Corem, l'approche collaborative est un modèle que nous utilisons depuis 25 ans avec les grandes sociétés minières. Nous voyons donc les avantages liés à la réduction des risques et à la collaboration.

Cela nous permet vraiment de maximiser les avantages pour le secteur minier.

John-Paul Danko: Merci.

[Traduction]

Vous travaillez sur plusieurs projets de démonstration. Quelle est la différence entre un projet de démonstration et son application à grande échelle dans l'industrie?

[Français]

Francis Fournier: En fait, tout est une question de volume. Quand nous travaillons à l'échelle du laboratoire, nous travaillons à l'échelle du kilogramme, avec quelques kilos.

Chez Corem, nous sommes spécialisés à l'échelle pilote. À ce moment, on parle à l'échelle de la tonne ou de dizaines ou de centaines de tonnes pour pouvoir démontrer la viabilité d'un procédé. Quand nous arrivons à la démonstration, il s'agit plutôt de milliers de tonnes. Nous allons y travailler 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour raffiner toutes les données afin de réduire les risques à la phase commerciale.

[Traduction]

John-Paul Danko: Merci.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé de compétitivité et de l'évolution des technologies. Je m'intéresse beaucoup à l'évolution de la recherche. Aujourd'hui, à titre d'exemple, nous avons beaucoup parlé du lithium. Partout dans le monde, on fait de la recherche sur la façon de modifier la chimie des batteries pour que le lithium ne soit pas nécessaire, ainsi que sur la technologie motrice qui n'utilise pas d'aimants fabriqués à base de terres rares et ce genre de choses.

À votre avis, quelles sont les faiblesses de la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques du Canada, en particulier en ce qui concerne le processus de raffinage dans le contexte de l'évolution des technologies?

Francis Fournier: Je parlerais des partenariats, non seulement au Canada, mais aussi à l'étranger. De plus, nous n'avons pas à réinventer la roue. Il faut cerner les technologies les plus prometteuses — et je répète qu'elles peuvent se trouver au Canada ou à l'étranger — et travailler dans le cadre d'un véritable partenariat pour accroître et accélérer le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de nouveaux procédés.

John-Paul Danko: Merci.

L'exploitation de minéraux critiques n'aura pas les mêmes répercussions dans les différentes régions du Canada. Je change quelque peu de sujet; y a-t-il certaines régions du Canada qui, selon vous, possèdent un réel potentiel de réussite pour ce qui est de l'exploitation des minéraux critiques? Existe-t-il des obstacles différents d'une région géographique à l'autre? Il peut s'agir d'obstacles politiques ou simplement du fait que certaines régions sont plus éloignées que d'autres.

• (1250)

Francis Fournier: C'est mieux qu'avant.

Je peux parler du volet recherche et innovation. Mme Riley a mentionné que notre consortium a hâte de travailler avec les universités, d'autres centres de recherche et aussi des laboratoires fédéraux, comme CanmetMINES et le CNRC. Nous devons nous assurer de ne pas faire le travail en double et de travailler tous ensemble.

Je constate qu'au Canada, on adopte une approche de plus en plus unique. Les régions ne travaillent pas seules sur leurs sites.

Le président: Merci.

Nos trois derniers intervenants — M. Simard, M. Rowe et M. Hogan — disposent de deux minutes et demie ou moins.

[Français]

Mario Simard: C'est très court, comme temps de parole.

Afin d'insister auprès de nos analystes, je vais faire la synthèse de ce qui vient d'être dit par les témoins.

Le milieu fait face à des défis en ce qui concerne tant les infrastructures que la facilité d'accès au financement et les programmes, qui ne répondent pas toujours à ses demandes et besoins.

Plusieurs d'entre vous ont fait valoir que la Banque d'investissement du Canada ne soutient pas les projets miniers tant que l'étude de faisabilité n'est pas terminée, et c'est bien le cas. Si on veut du

soutien fédéral, il faut avoir mené une étude de faisabilité. Je pense qu'il est important d'insister sur ce point pour nos analystes.

Je comprends qu'il est difficile pour le gouvernement fédéral de vous trouver une source de financement.

Quand vous parliez tantôt, j'ai pensé à Elysis, une entreprise du Saguenay—Lac-Saint-Jean qui fabrique de l'aluminium carboneutre. Elle reçoit une forme de financement dans le cadre d'un partenariat équitable avec le gouvernement du Québec. Les sommes versées par le gouvernement fédéral sont assez élevées. Dans les discussions que vous allez avoir pour la suite avec le gouvernement fédéral, c'est peut-être un modèle qu'il serait intéressant d'examiner.

Pour les minéraux critiques, il n'y a pas de guichet unique, et c'est peut-être un problème. Quand vous présentez une demande, vous vous adressez à Ressources naturelles Canada, au ministère des Finances ou à Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Cindy Valence: On a également déposé un mémoire dans le contexte des consultations prébudgétaires concernant le consortium.

Mario Simard: C'est excellent.

Cindy Valence: Nous avons fait nos devoirs.

Mario Simard: Si vous voulez déposer autre chose, n'hésitez pas à le faire. Les analystes vont en tenir compte, et ce serait avantageux pour notre rapport.

Le président: Merci, monsieur Simard.

[Traduction]

Monsieur Rowe, vous avez la parole.

Jonathan Rowe: Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Simard.

Soixante pour cent des représentants de l'industrie ont signalé que le manque d'infrastructure était un obstacle majeur à l'investissement, et M. Simard a parlé des pipelines pour le gaz naturel. J'étais dans le centre industriel de l'Alberta, et j'ai vu que du minerai de partout dans le monde y était acheminé parce qu'on y trouve du gaz naturel bon marché pour le raffiner.

J'aimerais simplement savoir si vous pouvez nous en dire plus sur les répercussions que cela a sur le minerai de haute teneur et le minerai de faible teneur. Pourrions-nous exploiter plus de minerai et avoir une production accrue si l'on amenait l'énergie vers le minerai, plutôt que le minerai vers l'énergie? Pourriez-vous nous expliquer la relation qui existe entre ces éléments?

[Français]

Régis Simard: Parlez-vous du minerai de fer?

[Traduction]

Jonathan Rowe: Je parle du minerai de fer ou de tout autre minerai critique dont la production nécessiterait d'énormes ressources énergétiques, comme le gaz naturel.

[Français]

Régis Simard: Comme je l'ai mentionné précédemment, le concept du corridor national de transport nordique comprend plus qu'une voie ferrée. Il comprend aussi un gazoduc.

Or, la construction d'un gazoduc national pour l'exportation ou-trer de gaz naturel nécessite l'acceptabilité sociale. Il faut donc faire comprendre aux populations qu'un tel projet serait très bénéfique pour le développement industriel, parce qu'une partie du gaz passant par le gazoduc pourrait servir au traitement métallurgique du lithium ou du fer, par exemple. En effet, pour produire de la fonte de haute qualité, de grandes quantités de gaz naturel sont nécessaires. C'est la même chose dans le cas du titane et du vanadium.

L'occasion d'exportation de gaz naturel est donc aussi une occasion de développement industriel par le traitement métallurgique à proximité de la ressource dans le Nord canadien.

• (1255)

[Traduction]

Le président: Vous avez le temps de poser une question très brève, monsieur Rowe.

Jonathan Rowe: Pensez-vous que le fait d'abroger le projet de loi C-69 entraînerait une augmentation des investissements miniers et de la production des minéraux critiques au Canada?

[Français]

Régis Simard: Parlez-vous de la loi 69 sur les grands projets?

Espérons que ce sera le cas. Cela dit, dans le contexte de cette loi, les gens ne sont pas conscients de tout ce qu'un gazoduc peut représenter. Il ne s'agit pas seulement d'exportation. Il faut expliquer aussi à la population l'occasion que cela représente pour le développement nordique et le développement industriel.

Le président: Merci.

[Traduction]

Nous allons terminer avec M. Hogan qui dispose de deux minutes et demie ou moins.

[Français]

Corey Hogan: Merci, monsieur le président.

Je remercie nos invités d'être là.

J'avais quelques questions à poser sur la compétitivité, mais mes collègues M. Martel et M. Guay ont déjà posé des questions sur ce sujet.

[Traduction]

Vous avez relevé des difficultés liées aux subventions dont les Autochtones peuvent se prévaloir. Comment pourrait-on favoriser des partenariats plus solides avec les Autochtones tout en respectant les obligations morales et juridiques du Canada?

Lisa Riley: Je travaille dans le domaine des finances, alors j'ai beaucoup réfléchi à cette question. Merci beaucoup de me l'avoir posée.

Je pense qu'il est possible d'avoir un mécanisme de financement qui favoriserait des investissements autochtones. Le risque serait partagé par l'entreprise qui a effectué l'investissement en capital et par le Programme de garantie de prêts pour les Autochtones. Cela serait un peu comme une action privilégiée.

Je m'apprête probablement à vous donner beaucoup trop de détails.

Corey Hogan: C'est très bien.

Lisa Riley: Excellent.

Il y aurait ce que l'on pourrait appeler des paiements d'intérêts, à l'étape des actions privilégiées, parce que bon nombre de communautés autochtones ont besoin de paiements périodiques. L'entreprise devrait conserver en fiducie trois ans de paiements récurrents. Par la suite, lorsque l'entreprise serait en mesure de payer le même montant en intérêts, le tout se convertirait en une catégorie différente d'actions ordinaires qui verseraient d'abord des dividendes à ces communautés, égaux aux intérêts à payer. Cela en fait un investissement à faible risque, semblable à un investissement dans un pipeline. C'est ce que je cherche à faire depuis un certain temps.

Corey Hogan: Merci.

Le président: Chers collègues, permettez-moi de remercier, en votre nom, nos formidables témoins d'aujourd'hui.

[Français]

Mario Simard: Monsieur le président, je veux souligner que la majorité des témoins avaient un horaire très chargé. Ils ont accepté de venir à la dernière minute. Je les en remercie sincèrement.

[Traduction]

Le président: Merci.

C'est exactement le sentiment que j'allais exprimer en notre nom.

Vous êtes nos tout premiers témoins de la nouvelle session parlementaire. Vous nous avez permis de commencer de façon positive. Certains thèmes sont ressortis: les grandes possibilités, les obstacles et les besoins en matière d'infrastructure. Cela nous place dans une très bonne position pour le reste de l'étude qui m'enthousiasme beaucoup, et je sais que c'est la même chose pour mes collègues.

Applaudissons nos témoins.

Des députés: Bravo!

Le président: Chers collègues, nous allons passer à huis clos. Nous avons besoin de quelques minutes pour le faire, alors je vais suspendre la séance.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>